

Solidaires

LE MAGAZINE DU RÉSEAU ET MOUVEMENT PEP

> LES PEP EN
MOUVEMENT



p 14

Un jeune, un mentor,
les PEP se mobilisent

Ensemble Respect
Partage Égalité Citoyenneté
Éducation

Liberté Tolérance Société
République Laïcité
Fraternité Solidarité

> GRAND INVITÉ



p 19

Frédéric Zeitoun



LAÏCITÉ : LES PEP EN ACTIONS

BAROMÈTRE 2022 PEP/KANTAR
DE LA SOCIÉTÉ INCLUSIVE



SOMMAIRE

- **Laïcité et vivre ensemble**
Entretien avec Gérard Delfau
Laïcité : faire appliquer la loi p.04
- **Laïcité : les PEP en action**
Quelles pratiques au sein
du réseau ? p.05
Patrick Weil
Permettre d'exercer
sa religion p.06
Un passeport avenir
pour la laïcité p.07
La réalisation d'un film
avec les jeunes, prétexte
au vivre ensemble p.08
- **7^e Baromètre PEP/Kantar**
De plus en plus de Français
aspirent à une société inclusive
et solidaire p.09
- **Les PEP en mouvement**
Entretien avec Joël Janssen
Rendre attractive la fonction
d'animateur p.13
« Un jeune, un mentor »,
les PEP se mobilisent p.14
- **Des nouvelles du réseau**
Le service civique :
une valeur ajoutée p.16
L'école inclusive devenue
réalité sur un territoire :
les PEP 28 p.17
Les PEP en mode Wiffi p.18
- **Grand invité**
Frédéric Zeitoun p.19

Le magazine de la Fédération générale des PEP • 5-7, rue Georges-Enesco • 94026 Créteil Cedex • Tél. : 01 41 78 92 60 • Email : accueil@lespep.org • Directrice de la publication : Dominique Gillot • Responsable de la rédaction : Agnès Bathiany • Rédaction : Association R.E.V.E • Coordination : Malika Haddag
Conception-réalisation : Obea Communication • Photos : DR - Sauf mention : iStock Images® • Routage : Lamifilm (35) • ISSN : 1625-4549 • Commission paritaire : en cours.

ÉDITO



DOMINIQUE GILLOT

Présidente de la Fédération générale des PEP

Gardons notre optimisme, vivons 2022 en vainqueurs

En ce début d'année encore atypique, après une année 2021 éprouvante, nous devons encore redoubler de prudence pour maîtriser collectivement cette pandémie inédite et préserver notre liberté d'action.

Depuis quelques mois, notre activité a été soutenue, et le réseau, très sollicité, s'est bien mobilisé, malgré les contraintes, les conséquences et les incertitudes de la crise, ce qui nous a permis de poursuivre la mise en œuvre de notre projet fédéral, des résolutions de l'AG et des actions dans lesquelles nous sommes engagés.

La journée laïcité PEP du 9 décembre a été une belle réussite : nous vous en restituons, dans ce numéro de Solidaires, l'essentiel des débats et des nombreux témoignages sur les pratiques du réseau.

Ils constituent le socle de nos futures propositions et actions, en résonance avec la motion "Laïcité" votée lors de notre assemblée générale de 2021.

Le trimestre à venir sera émaillé d'autres plaidoyers pour affiner le rôle des associations d'éducation populaire et d'économie sociale et solidaire, attendu dans le cadre des campagnes électorales.

Nous nous appuyons, d'ailleurs, sur les résultats du baromètre de la société inclusive que les PEP réalisent chaque année avec Kantar Public.

Ce double numéro de Solidaires vous propose donc une synthèse de l'état de l'opinion des Français sur leur perception de l'égalité des chances et du vivre ensemble dans notre société.

Le rassemblement des présidents et directeurs généraux de la Fédération générale des PEP à la Rochelle en mars, deux semaines avant le premier tour de l'élection présidentielle, sera aussi l'occasion de réaffirmer nos valeurs et nos revendications, de cultiver notre responsabilité employeur, et de faire valoir nos exigences dans la transparence de la relation sociale de la représentation de la société civile organisée.

Je souhaite que la foi dans nos projets de vie soit partagée, l'ambition de construire une société plus inclusive soit renforcée.

Alors gardons notre optimisme, notre confiance dans nos aptitudes collectives, agissons et abordons 2022 en vainqueurs. ■



De gauche à droite, François Saltiel, Isabelle Monforte, Agnès Bathiany, Yves Durand, Gérard Delfau, Dominique Gillot, Olivier Dalmont et Jacques Guyard.



AGNÈS BATHIANY

Directrice générale des PEP

2022 : le souffle du renouveau

Nos engagements et nos pratiques laïcité en lumière

L'année 2021 s'est terminée pour les PEP sur l'organisation, pour la deuxième fois dans son histoire, d'un événement marquant la journée nationale de la laïcité. Ce numéro de Solidaires fait donc la part belle aux nombreux témoignages vivants du réseau et aux très riches échanges qui ont animé cet après-midi de débats participatifs en ligne. Il est frappant de constater combien les associations du réseau ont su s'emparer et faire évoluer les engagements pris en 2020 lors de la première journée laïcité de 2020, les interprétant concrètement en pratiques quotidiennes. Les jeunes et les adultes accompagnés, loin des débats sur la définition même de la laïcité, ont partagé leurs témoignages vivifiants sur leur façon de vivre et de décliner la laïcité dans leur quotidien.

Nos intervenants, tel notre grand témoin Gérard Delfau, (lire page 04) ont eux aussi su éclairer pertinemment nos pratiques et encourager les PEP à les essayer dans les territoires. Je vous invite à revivre cette journée au travers de la lecture des articles de ce numéro consacrés à notre événement mais également en vous connectant sur notre chaîne YouTube pour visionner les vidéos tournées pour l'occasion par des associations du réseau.

Plan de relance et Mentorat : l'efficacité solidaire au service de la transformation de la société

Le plan de relance national représente pour les PEP une opportunité de financer durablement des actions qui convergent avec les engagements de notre projet fédéral : développer l'engagement des jeunes et le vivre ensemble ; sécuriser l'emploi et accompagner les transformations des métiers, rendre possible la transition numérique sur les territoires, et accroître notre responsabilité environnementale. Après la motion Projet de relance PEP votée à la quasi unanimité par l'AG en juin 2021 et le lancement du programme et des outils d'accompagnement à la rentrée, le

temps est venu de sa mise en œuvre concrète au sein du réseau. Quelques questions préalables à l'identification des projets s'inscrivant dans cette perspective de transformation sociale et sociétale se sont posées : comment en effet accroître notre impact social éducatif et citoyen, dans une société en perte de repères dans la lutte contre les inégalités et contre la xénophobie ? Comment l'expertise dans tous les secteurs que nous portons peut-elle contribuer à la construction d'une société plus inclusive ? Comment, enfin, faire participer nos usagers mais aussi nos professionnels, nos salariés, nos bénévoles et nos partenaires territoriaux ?

Je suis convaincue que les projets solidaires du Plan de relance qui émaneront prochainement du réseau apporteront la preuve qu'il est possible de combiner impact social et efficacité dans des projets qui reposent sur des modèles économiques hybrides, qui réunissent subventions, activités et philanthropie pour trouver une autonomie inscrite dans la durée. Prochaine étape : le rassemblement des présidents et des directeurs généraux au mois de mars.

2022 est aussi l'année du Mentorat. Le programme PEP, en réponse au dispositif « Un jeune, un mentor » lancé par le Président de la République en mars 2021, est opérationnel depuis le début de l'année. Il représente

l'opportunité de donner un nouveau souffle à nos formes d'engagement en développant notamment le bénévolat. Le mentorat est en effet un des piliers d'une société de l'engagement. Son objectif est de favoriser l'autonomie et le développement de la personne accompagnée en établissant des objectifs qui évoluent et s'adaptent en fonction des besoins spécifiques. N'est-ce pas ce que nous faisons depuis les temps fondateurs des PEP ?

Se faire entendre dans le débat public national

Enfin, il ne vous aura pas échappé que l'année 2022 est une année électorale au niveau national. Les élections présidentielles (avril) et législatives (juin) constituent pour la Fédération générale des PEP l'opportunité de porter au plus haut niveau ses plaidoyers. Prenons place dans le débat public, nos propositions sont d'autant plus légitimes qu'elles reposent sur notre solide expertise, dans tous les secteurs et avec la participation active des jeunes et des adultes que nous accompagnons.

2022 doit être plus que jamais synonyme de projets partagés au service de nos engagements pour une société où chacune et chacun trouve sa place. ■





ENTRETIEN AVEC GÉRARD DELFAU

“

Dans le cadre du débat du 9 décembre dernier, j'ai apprécié à quel point les PEP sont engagées dans ce combat pour une France paisible qui repose sur la laïcité. ”

LAÏCITÉ : FAIRE APPLIQUER LA LOI

Agrégé de Lettres classiques, ancien maître de conférences (Université Paris VII – Diderot). Gérard Delfau est l'un des meilleurs experts français de la laïcité. Il a été le grand témoin de la journée laïcité des PEP.

Solidaires : Lors de la journée du 9 décembre, vous avez estimé que la manière dont le débat politique aborde la laïcité est un "désastre", pourquoi ?

G. Delfau : C'est vrai, je suis très étonné et peiné de voir à quel point dans le débat politique, concernant la laïcité, on n'assiste qu'à des manipulations de l'extrême droite ou de la droite très avancée comme celle de Zemmour. En revanche, on n'entend aucune parole de la gauche défendant le principe de laïcité-séparation qui fonde notre République.

Solidaires : Ce débat sur la laïcité se résume-t-il à une question de définition ?

G. D. : Il y a une seule définition de la laïcité ; c'est celle qui s'est incarnée dans les actes juridiques et politiques très importants que furent les lois Ferry/Goblet sur l'école publique laïque et la grande loi centrale sur la séparation de l'Église et de l'État de 1905. C'est pour cela d'ailleurs que je résume la laïcité par la formule laïcité-séparation.

Solidaires : Quel est l'esprit de la loi ?

G. D. : Il faut revenir à la loi qui indique qu'il s'agit d'une séparation de l'Église et de l'État et refuse que la religion intervienne dans la sphère des administrations publiques par exemple, mais la loi n'intervient en rien dans la sphère privée dans la rue, ou au supermarché. Mais cela ne doit pas être prosélyte.

Solidaires : Certains estiment que la laïcité est parfois utilisée comme un slogan instrumentalisé, qu'en pensez-vous ?

G. D. : Je le dis moi-même. Elle l'est par toutes les formes d'extrême droite. Il y a une nécessité de faire respecter la laïcité parce que les religions monothéistes diffusent une conception des femmes qui est inégalitaire. Mais ce n'est pas la seule raison, je pourrais aussi parler de la discrimination des homosexuels dans notre société.

Solidaires : Comment le camp de la laïcité peut-il faire entendre sa voix dans une France apaisée ?

G. D. : Il s'agit juste de faire appliquer les lois dans le respect des religions. Il y a une majorité de Français qui se déclare non croyante et, eux aussi, ont une place dans la société française. Dans le cadre du

débat du 9 décembre dernier, j'ai apprécié à quel point les PEP sont engagées dans ce combat pour une France paisible qui repose sur la laïcité. J'ai beaucoup aimé également les témoignages des enfants sur la vidéo qui a été diffusée, particulièrement celui d'une adolescente à qui on a demandé d'énumérer les différentes religions. Elle a répondu "il y a les musulmans, les chrétiens et les athées". C'est cela même l'esprit de la laïcité en France.

Solidaires : La laïcité est atteinte de toutes parts. Peut-on faire en sorte qu'elle ne soit plus remise en cause ?

G. D. : Il y a évidemment un danger et parfois même un danger de mort comme l'ont montré l'assassinat de Samuel Paty et les attentats terroristes. Je ne voudrais pas que l'on passe la demande massive de laïcité qu'expriment les Français par pertes et profits, voilà tout. ■



De gauche à droite :
Gérard Delfau,
François Saltiel.

QUELLES PRATIQUES AU SEIN DU RÉSEAU ?



« La laïcité s'applique à la société dans son ensemble. »

De gauche à droite, Marc Engel, Olivier Dalmont, Imène Ben Cheikh, François Saltiel et Yves Durand.

Depuis plus de 100 ans, les PEP ont inscrit le principe de laïcité au cœur de leur projet solidaire et républicain. Le 9 décembre, journée nationale de la laïcité, représente une des occasions pour la Fédération générale des PEP de montrer son engagement en faveur de la laïcité, indissociable de la citoyenneté et de la solidarité.

« *Le principe de laïcité garantit la liberté de conscience et protège la liberté de croire, de ne pas croire et de changer de conviction* » a rappelé un intervenant en introduction. Comment les professionnels, salariés des PEP, ainsi que les personnes accompagnées dans leurs associations, jeunes et moins jeunes, traduisent concrètement cette affirmation ? Tel était le fil rouge du débat entre les invités animé par François Saltiel le 9 décembre dernier à Créteil.

Dominique Gillot, présidente de la Fédération générale des PEP a souligné que « *cette deuxième journée de la laïcité, permet de toujours affronter les problèmes qui s'opposent à nous, sans tabous. La laïcité c'est la liberté, qui solidifie les valeurs de la République, c'est le ciment de notre République, de nos liens sociaux, et ce ciment doit être entretenu régulièrement. Pour répondre aux attentes de nos professionnels, nous allons diffuser les initiatives, a-t-elle ajouté, continuer le travail, renforcer les formations. Cherchons les raisons d'être heureux ensemble* ».

De nombreux témoignages vidéo sont ainsi venus ponctuer les interventions, apportant un éclairage vivant au débat, comme par exemple les salariés des PEP 11, à Carcassonne : « *la laïcité est l'acceptation des autres religions. On ne peut pas définir une personne par ses signes religieux. La laïcité passe par l'acceptation de l'autre tel qu'il est* ».

Imène Ben Cheikh, représentante du Réseau français des villes éducatrices a affirmé de son côté que « *notre rôle est de clarifier cette thématique pour faire comprendre ce que signifie cette laïcité et former ensuite les personnes qui sont face à nos publics* ».

Olivier Dalmont, référent laïcité du lycée Montesquieu d'Herblay, dans le Val d'Oise, rappelle quant à lui que « *l'enseignement est meilleur lorsqu'on est soi-même convaincu* ». Et il se dit fier de vivre dans un pays où la laïcité règle les affaires entre l'État et les citoyens. Toutefois, « *il y a des atteintes à la laïcité dans la société française. Les enseignants qui y sont confrontés doivent être formés* ».

Laura Soyer, responsable recherche et développement des PEP Atlantique Anjou (44-49), ajoute que cette expérience « *se vit en commun et, par conséquent, il faut être très attentif à sensibiliser les professionnels et nos jeunes* ». C'est pourquoi les PEP 44-49 forment leurs professionnels avec des journées salariés pour échanger et mettre en œuvre la laïcité.

La laïcité s'applique à la société dans son ensemble, pas seulement à l'école.

Pour Marc Engel, chargé de mission citoyenneté auprès du sous-directeur à l'éducation populaire (Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative - DJEPVA) : « *l'école c'est le noyau dur. Pour autant, ce n'est pas parce que on n'est pas dans l'école que la question de la laïcité ne se pose pas* ».

« Le principe de laïcité garantit la liberté de conscience et protège la liberté de croire, de ne pas croire et de changer de conviction. »

Ce n'est pas uniquement une question de religion ». D'autant qu'Yves Durand, vice-président de la Fédération générale des PEP en charge de la communication et des relations extérieures, rappelle que tous les enfants ne vont pas à l'école laïque.

Pour Imène Ben Cheikh, « *il y a l'enseignement au niveau du secondaire, mais il faut sensibiliser les enfants à la laïcité dès leur plus jeune âge en travaillant avec les parents, en crèche, à la PMI et à la maternelle* ». C'est pourquoi elle a notamment initié des "débat philosophiques", autour de questions simples en apparence : qu'est-ce que la vie ? Qu'est-ce que la religion ? « *On installe alors un dialogue entre l'enseignant et les parents des tous jeunes enfants pour clarifier les choses* », constate-t-elle.

L'un des animateurs du débat pose alors une question concrète : « *dans les cantines : viande ou pas viande ?* »



De gauche à droite Marc Engel et Olivier Dalmont.

“ L'égalité entre tous est obligatoire. ”



Najwa El Haïté.

Imène Ben Cheikh répond qu'il faut « *aller sur des sujets qui nous rassemblent plutôt que ceux qui nous divisent. Construisons, dit-elle, un projet de restauration qui fasse que la question ne se pose plus. Par exemple qu'il n'est pas nécessaire d'avoir toujours de la viande à l'école et de proposer un plat végétarien une fois par semaine* ». À ses yeux, « *la laïcité est la devise de la République française. Il faut permettre aux publics de se croiser, se fédérer, se rassembler pour montrer que chacun a sa place, avec des actions concrètes, comme des fêtes de quartier. C'est inné pour nous, les femmes et les hommes politiques. C'est dommage qu'il faille se justifier en permanence* ».

Marc Engel estime qu'il faut connaître les religions, pour comprendre l'autre. « *Il faut également faire entrer les parents dans l'école pour éviter de la sanctuariser* », affirme-t-il. De son côté, Imène Ben Cheikh a travaillé avec des familles en faisant appel à un ethnologue.

Les jeunes de l'IMPRO (PEP 91) ont ravi l'assistance avec une vidéo où ils s'exprimaient avec beaucoup de bon sens et de fraîcheur réconfortante.

« *On peut croire en Dieu ou pas, c'est un droit, dit l'un d'entre eux. Mais il ne faut pas de signes à l'école parce que c'est interdit par la loi* ». Quand l'interviewer leur demande ce qu'est leur définition du respect, un autre explique : « *Qu'on soit femme ou homme, ou de n'importe quelle religion, on aime tous l'égalité. Et l'égalité entre tous est obligatoire* ».

Reste qu'on assiste à une augmentation des atteintes à la laïcité. « *La cellule de l'académie de Versailles nous a dit qu'il y avait en effet de plus en plus d'atteinte à la laïcité* », confirme Olivier Dalmont. « *C'était très compliqué l'année dernière de mettre en place un hommage à Samuel Paty parce que ce n'était pas compris par les jeunes* ».

Pour que la société devienne actrice de la laïcité, Florimon Gellenoncourt, directeur

séjours aux PEP 14, considère qu'un des moyens possibles pour favoriser le vivre ensemble est de niveler les différences à travers des projets communs.

Najwa El Haïté est adjointe au maire d'Evry Courcouronnes en charge de la culture. Elle a travaillé sur des formations au sein d'un conseil citoyen local créée en 2016 qui accompagne les élus et les habitants.

« *Ce conseil nous permet de faire vivre la laïcité au quotidien au sein de notre ville, explique-t-elle. Il a permis de faire comprendre que la laïcité, c'est le vivre ensemble et qu'on peut vivre l'islam de manière sereine et pacifique notamment* ».

« *Les collègues ont conscience que la laïcité peut poser des problèmes* reconnaît Olivier Dalmont. *Et l'Éducation nationale va faire des efforts de formation sur ce sujet. Mais la laïcité ce n'est pas un problème, c'est la solution. Quand on l'applique, on y arrive. C'est un combat qu'on gagne souvent quand on travaille avec conviction* ». ■



PATRICK WEIL

Historien, spécialiste de l'immigration et de la citoyenneté

PERMETTRE D'EXERCER SA RELIGION

Historien, directeur de recherche au CNRS spécialiste de l'immigration et de la citoyenneté, Patrick Weil a insisté, lors de la journée laïcité du 9 décembre sur l'importance de ne pas prendre la loi au pied de la lettre mais de respecter son esprit.

« *Dans le cas de l'exercice de vos métiers, déclare l'historien aux professionnels des PEP, si vous avez affaire à des personnes qui ne peuvent pas se déplacer, vous devez les aider à pratiquer leur religion, en instaurant des séparations de lieux pour celui qui veut aller prier, par exemple. Si la personne est handicapée, vous devez le prévoir. De ce point de vue, la loi est flexible* ».

Pour illustrer son propos, Patrick Weil prend l'exemple de l'armée : « *l'État aide les soldats à pratiquer leur religion en créant des lieux séparés* ». Autrement dit, l'État ne doit pas seulement garantir la neutralité de l'armée mais il doit aussi s'assurer qu'un soldat peut exercer sa foi. « *En revanche, la pratique religieuse ne doit pas devenir un moyen de pression* ».

La laïcité c'est aussi le droit de ne pas croire. « *La liberté c'est la fraternité parce que c'est la République qui nous la garantit* », conclut Patrick Weil. ■

Visionner l'interview complète sur : <http://www.lespep.org/non-classe/les-replays-de-la-journee-laicite-du-9-decembre-dernier/>



UN PASSEPORT Avenir POUR LA LAÏCITÉ

Le programme “*passport avenir*” a pour but de lutter contre le décrochage scolaire des enfants par la mobilisation psycho-sociale des émotions, des relations à l’autre et de la communication. Un outil idéal pour évoquer la laïcité avec les plus jeunes. 3 questions à Émilie Devent, intervenante pédagogique et consultante sociale interculturelité et du vivre-ensemble des PEP 59.

Solidaires : Qu’est-ce que le “*passport avenir*” et comment est intervenue cette action spéciale laïcité que vous avez organisée ?

Émilie Devent : Pour remobiliser les enfants dans leur parcours scolaire, nous travaillons le vivre ensemble, en utilisant des supports ludiques car ils retiennent plus facilement ce qu’ils apprennent avec plaisir. Nous organisons par exemple des actions de groupe pour créer une affiche autour de mots clés en lien avec la laïcité, comme République, fraternité, racisme, respect...

Ensuite échanges et débats avec les enfants et réflexions des enfants sur les mots qui attirent leur attention pour les préparer au quizz sur la laïcité. L’équipe gagnante remporte le titre d’ambassadeur de la laïcité pour porter la parole au sein de la classe et en dehors de la classe.

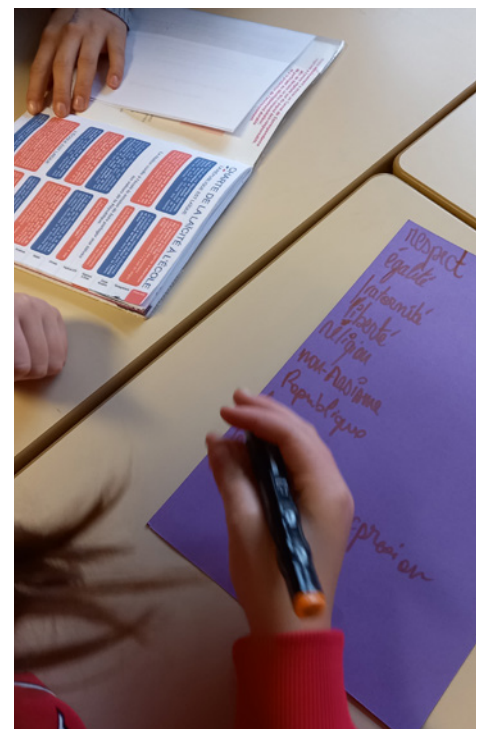
Nous avons inventé un jeu télé, comme s’ils avaient quelque chose à gagner.

Solidaires : Les enfants sont-ils d’accord avec le principe que la France doit être laïque ?

É. D. : Oui, ils sont tous d’accord. Pour eux, ne pas afficher un signe religieux à l’école, c’est normal. La religion se pratique à l’intérieur de soi. En revanche, ils ne savent pas où situer la séparation de l’État et de la religion. J’ai l’impression qu’ils le découvrent. Pour eux, c’était naturel.

Solidaires : Pensez-vous qu’on leur explique assez ce qu’est la laïcité ?

É. D. : Non, pas suffisamment. Il faut leur parler du lien entre le vivre ensemble et la laïcité, en leur montrant qu’on peut en discuter. Nous tentons de leur donner des méthodes à reproduire en grandissant. ■





© Enri Canaj/Magnum Photo pour la FCGPEP.

LA RÉALISATION D'UN FILM AVEC LES JEUNES, PRÉTEXTE AU VIVRE ENSEMBLE

Aux PEP 14, l'organisation de multiples activités périscolaires et de loisirs représente autant d'occasions de se retrouver ensemble pour parler et vivre la laïcité au quotidien.

Pour expliquer les principes de la laïcité, les PEP 14 mettent en place plusieurs actions durant les temps de loisirs des enfants. « Cela permet d'apporter des petites billes qui les aident à mieux appréhender la charte de la laïcité à l'école, explique Ludivine Guesdon, chargée de mission et développement sur les politiques éducatives, vacances, loisirs et culture aux PEP 14. D'ailleurs, on a beaucoup de questions des enfants et l'animateur peut apporter des réponses sous forme ludique et pédagogique. Nous désacralisons la bonne parole », ajoute-t-elle.

« Au travers de toutes ces expériences, on révèle le visage véritable de l'enfant et l'animateur devenant lui-même un enfant parmi les autres.

La réalisation d'un film court métrage lors d'un séjour de loisirs est un bon exemple. «Lorsqu'on crée une bonne dynamique, on arrive à mettre des étincelles dans les yeux», explique Florimon Guellenencourt, à qui on a confié la mise en place d'un séjour court-métrage. «On construisait le scénario tous ensemble, le montage ensemble, on a tout visualisé ensemble», raconte-t-il. C'est pourquoi les enfants ont choisi eux même le genre du film. Résultat : «J'ai même fait des films de zombies avec certains jeunes où la laïcité était poignante. À la fin, c'était une histoire d'amour entre le zombi et un humain et il fallait transformer le zombi en un humain. Toute une histoire sur la laïcité...», indique-t-il en souriant.

«On utilise également des forums et des jeux de rôles en prenant plusieurs exemples de l'Histoire de France, mais on intervient toujours sur le mode du débat, précise Ludivine Guesdon. On répond aux jeunes sans donner un avis, sans donner la bonne réponse». Reste que capter l'attention d'un enfant est toujours un challenge. «Il faut que cela reste ludique pour que l'enfant ne se sente pas forcé d'aborder ce sujet, surtout pendant le séjour en colonie de vacances.

C'est une activité du matin ou du soir. On a aussi élaboré un jeu de l'oie sur la société pour expliquer les différences. Ensuite, les choses deviennent naturelles, l'enfant est dans l'écoute, il a le choix de rentrer ou sortir du temps proposé. On offre également des espaces de paroles dédiés sur des temps donnés. On peut enfin s'appuyer sur des temps musicaux ou des clips », précise Ludivine Guesdon.

« La laïcité est vécue et pensée en même temps. C'est dans cette relation entre les deux que s'articulent nos activités », conclut Florimon Guellenencourt. ■

“ Lorsqu'on crée une bonne dynamique, on arrive à mettre des étincelles dans les yeux. ”

DE PLUS EN PLUS DE FRANÇAIS ASPIRENT À UNE SOCIÉTÉ INCLUSIVE ET SOLIDAIRE

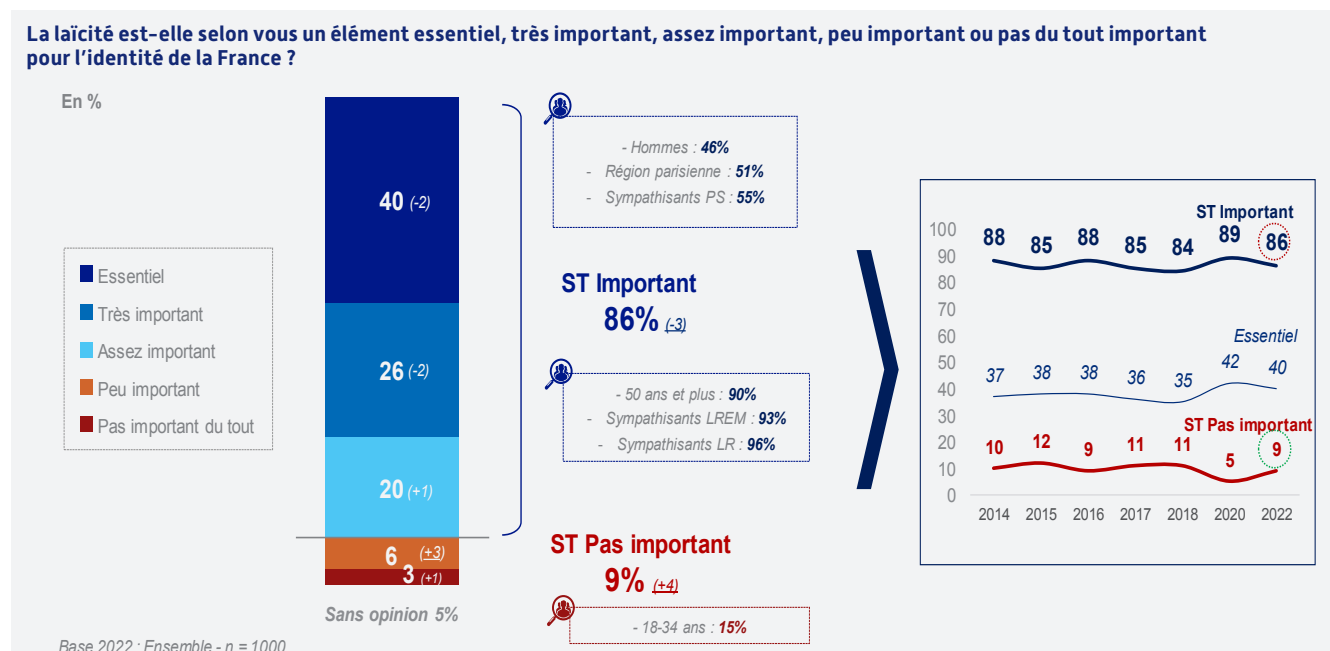
De nombreux Français considèrent la laïcité, thème de ce dossier de Solidaires, comme un élément essentiel de l'identité du pays : c'est un des enseignements du Baromètre PEP/Kantar réalisé en février 2022. Ce sondage nous livre chaque année l'état de leur opinion sur la société inclusive et leur perception des inégalités dans la société française. Il est devenu au fil des années un outil mobilisateur pour les femmes et les hommes des associations PEP, encouragés à concrétiser la société inclusive à laquelle ils aspirent collectivement. Ces données sont également destinées à être débattues avec le plus grand nombre de citoyens. Avec un focus sur le rôle de l'Europe et les politiques migratoires, les résultats de ce septième Baromètre sont uniques dans le paysage des sondages : ils constituent cette année en particulier de précieux indicateurs pour nourrir les débats publics de l'élection présidentielle et des législatives de 2022. Solidaires vous en dévoile ici quelques-uns.

Laïcité et égalité en tête des principes républicains

Le principe de laïcité est donc toujours défini par les Français de multiples manières. Pour autant, deux définitions apparaissent plus consensuelles que les autres et à des niveaux très proches : l'une évoque la liberté de culte et de conscience et l'autre l'égalité entre les citoyens sans distinction de religion. La laïcité est toujours considérée comme un élément essentiel de l'identité du pays pour quatre Français sur dix et l'école en est toujours le premier défenseur, bien qu'en baisse cette année, devant l'État (43 %, -4 points) et les citoyens pris individuellement.

Notons que cette importance est un peu moindre auprès des 18-34 ans : 15 % d'entre eux déclarent qu'il s'agit d'un élément peu ou pas important de l'identité française, une différence observée régulièrement par le passé mais particulièrement forte cette année.

Laïcité et égalité se hissent en tête des principes républicains aux yeux des Français, alors que l'importance de la liberté d'expression recule de façon marquée cette année : une diminution globale de 12 points depuis 2015 et l'attentat contre Charlie Hebdo.



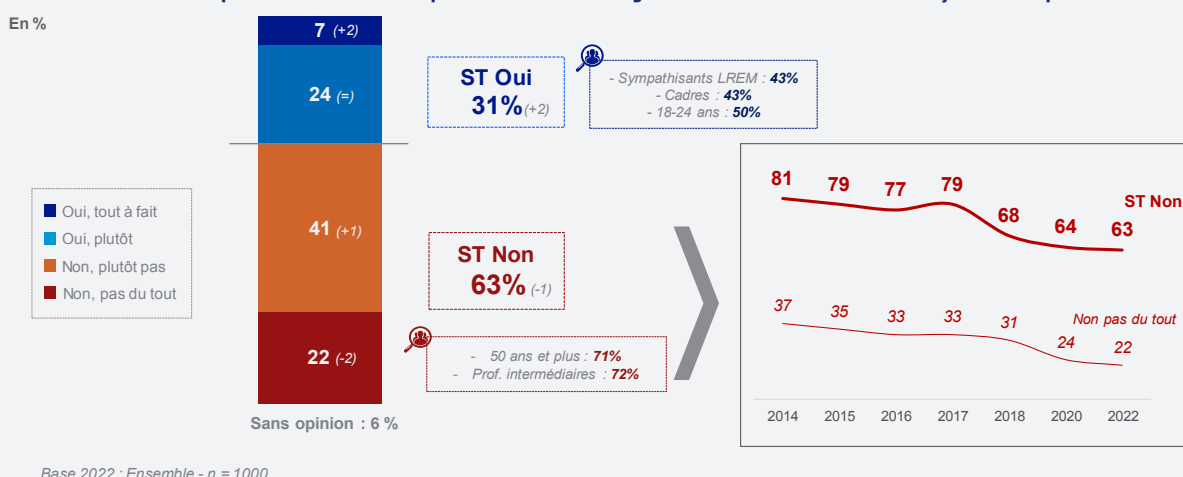
De plus en plus de Français jugent que la société est inclusive

Trois Français sur quatre ont déjà entendu l'expression société inclusive et un tiers d'entre eux voient très bien de quoi il s'agit. **Ils sont de plus en plus nombreux à juger que la société française est inclusive**, un chiffre en constante progression depuis 2014, notamment chez les jeunes. Dans le même sens, **la possibilité pour chaque individu de trouver sa place et de réaliser ce qu'il souhaite dans la vie progresse nettement depuis 7 ans** : si la majorité estime toujours qu'il est difficile de trouver sa place (59 %), plus d'un tiers des Français (37 %) estime aujourd'hui qu'il est possible de le faire (+18 points par rapport à 2014). Mais ce sont toujours **les habitants des zones rurales, des quartiers prioritaires de la politique de la ville** et de façon encore plus marquée **les personnes en situation de handicap** qui ont, selon les Français, le plus de difficultés à trouver leur place au sein de la société. 76 % d'entre eux jugent très important de s'engager en faveur de l'inclusion, et ce, sous toutes ses formes.

Une société perçue de moins en moins inégalitaire

Deux tiers des Français jugent que la société française est inégalitaire. Ils étaient plus nombreux à le penser avant la pandémie (78 % en 2018). L'accès au logement et aux soins sont les inégalités les plus graves aux yeux des Français, alors que le thème de l'emploi recule fortement cette année : dans un contexte de baisse du taux de chômage et de perspectives optimistes de la part de l'Insee pour 2022, les inégalités sur ce sujet sont jugées moins graves et moins répandues que précédemment. À l'inverse, d'autres thèmes progressent dans le classement des inégalités les plus répandues : **la prise en charge des personnes dépendantes, l'accès aux services publics et à une alimentation saine** sont également perçues comme étant de plus en plus répandues depuis 7 ans.

La « société inclusive » est une société sans privilèges qui a le souci d'intégrer tous ses membres. Elle garantit à chacun d'eux la possibilité de se réaliser en veillant à ce que la solidarité et le respect des autres soient garantis. Selon vous la société française correspond-elle à cette définition ?



LA NOTORIÉTÉ DES PEP EN HAUSSE !

Un Français sur deux connaît les PEP, en particulier ceux qui ont des enfants (65%).

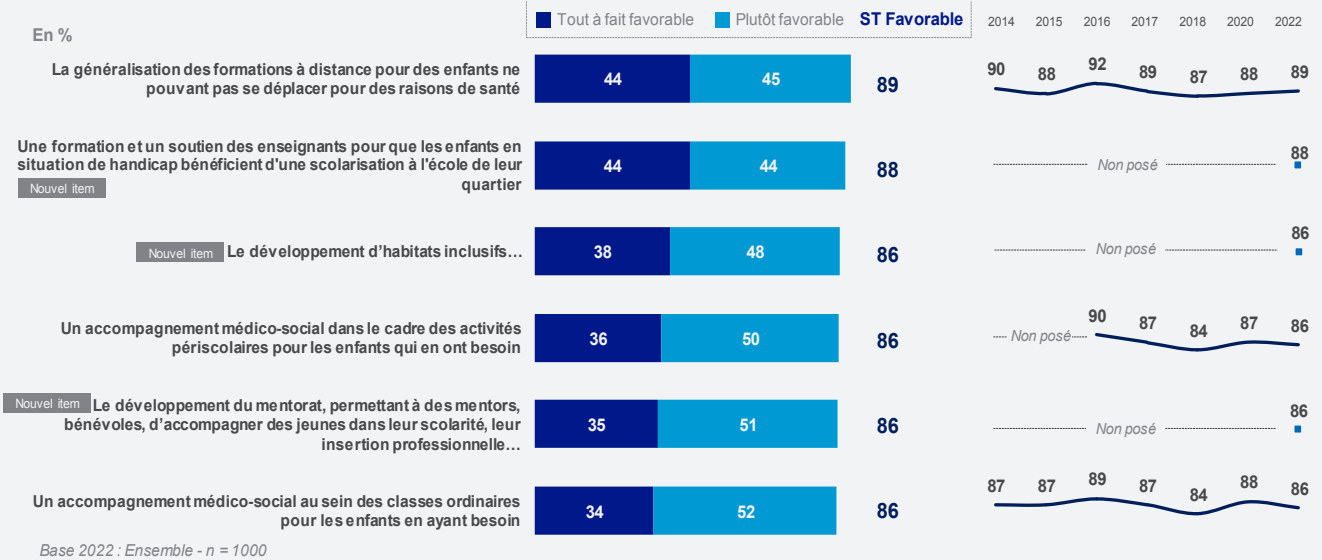


© Stuart Franklin/Magnum Photos pour la FCPEP.

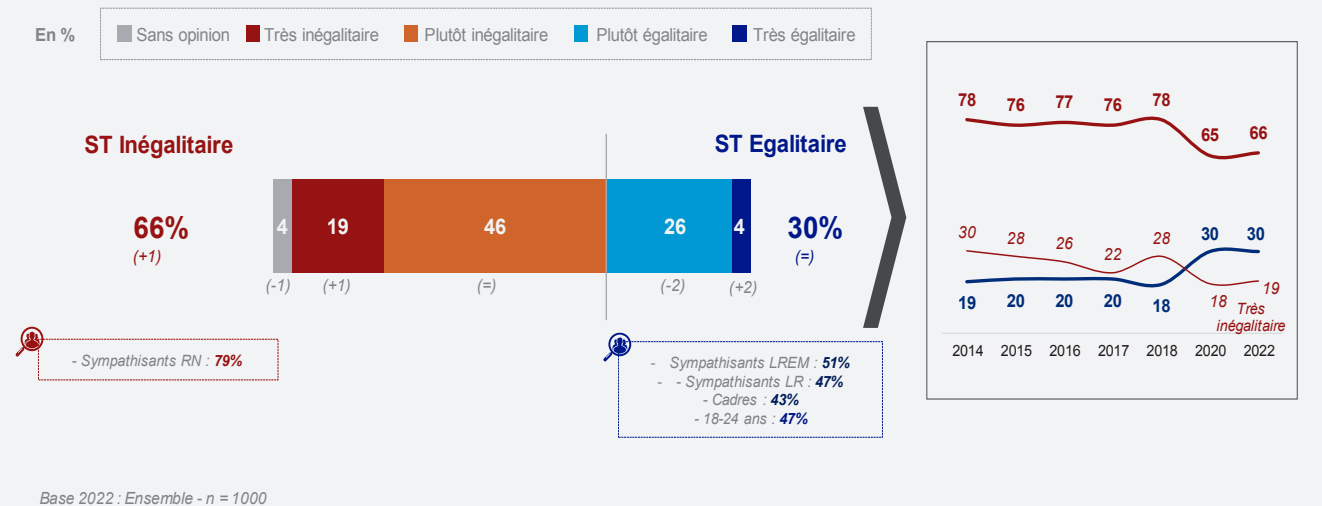
Concernant les efforts à mettre en œuvre pour **assurer l'égalité des chances en France**, les **personnes souffrant d'un handicap** et celles qui ont **très peu de ressources**, constituent toujours les cibles prioritaires aux yeux des Français. Les habitants de certains territoires (quartiers où l'insécurité est forte et zones rurales isolées) viennent ensuite. Les **personnes âgées et leurs aidants**, proposés pour la première fois cette année, se hissent en cinquième position, juste avant les femmes et les familles monoparentales, deux cibles qui retrouvent un niveau comparable aux années précédant la crise sanitaire.

Dans ce contexte, **la plupart des mesures de lutte contre les inégalités recueillent, cette année encore, l'adhésion d'une large majorité de Français**. Les mesures testées pour la première fois : formation et soutien des enseignants pour la scolarisation des enfants en situation de handicap dans leur quartier, développement d'habitats inclusifs et développement du mentorat, permettant d'accompagner des jeunes dans leur scolarité, leur insertion professionnelle, suscitent un consensus particulièrement large, avec 86% à 88% de Français favorables.

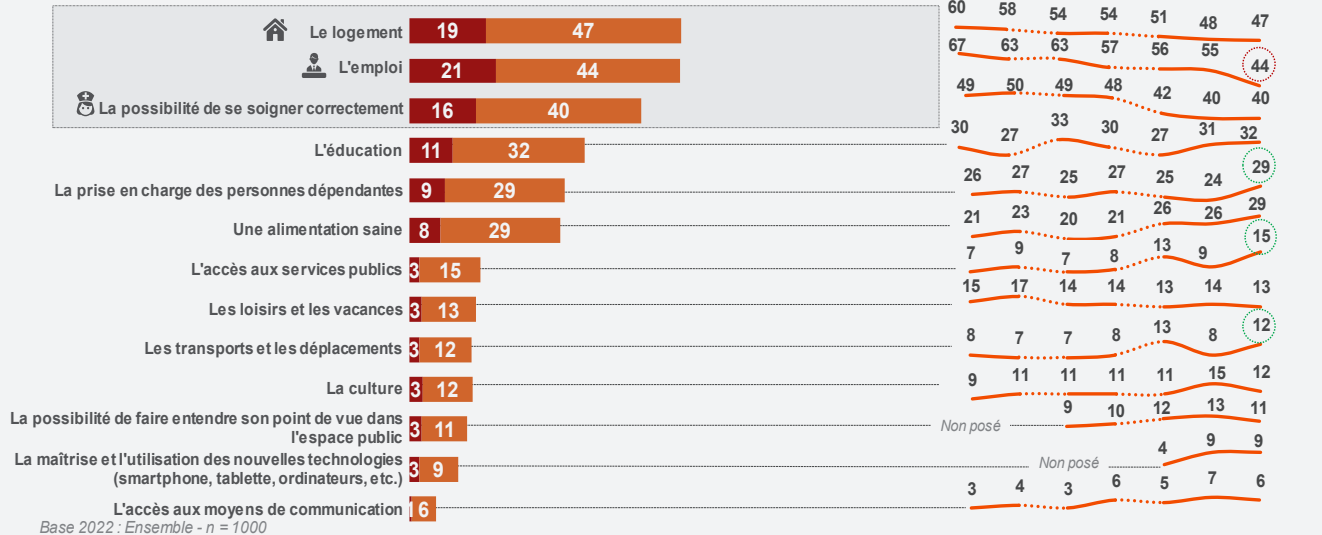
Êtes-vous tout à fait favorable, plutôt favorable, plutôt défavorable, tout à fait défavorable à l'égard des pratiques suivantes ?



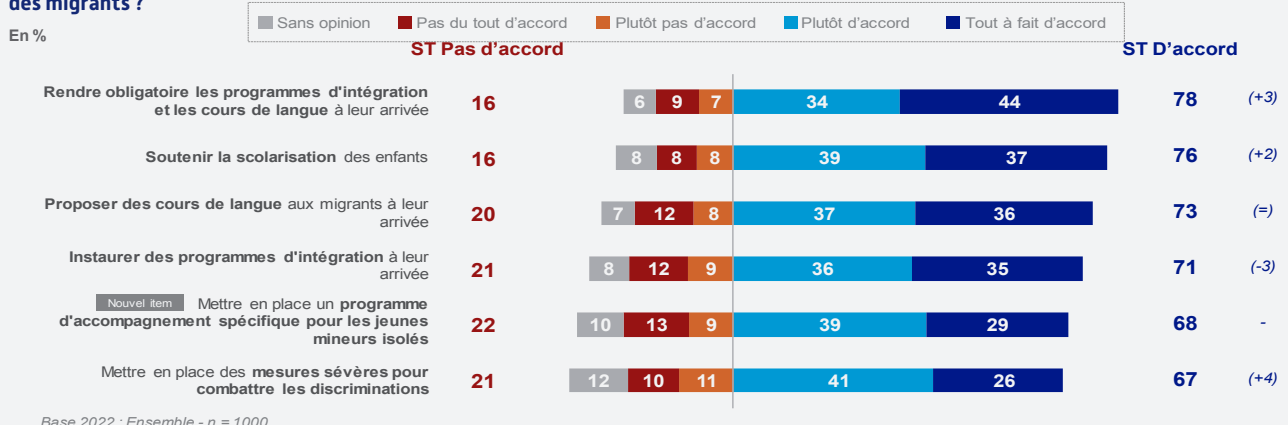
Diriez-vous que la société française est...



Et quelles sont, selon vous, les domaines où les inégalités sont les plus répandues dans la société française ? [3 réponses possibles].



Dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec le fait que les propositions suivantes pourraient soutenir l'intégration des immigrés et l'accueil des migrants ?



Les Français aspirent à une gestion européenne de la politique migratoire

Les mesures visant à soutenir l'accueil des migrants via des programmes d'accompagnement ou d'enseignement reçoivent toujours un bon accueil de la part de plus de sept Français sur dix. Ils sont toujours majoritairement favorables à une gestion européenne de la politique migratoire et de l'accueil des migrants mais plus réservés quant à leur répartition. **À noter qu'ils plébiscitent la mise en place d'un programme d'accompagnement spécifique pour les jeunes mineurs isolés.** Globalement, l'attente des Français vis-à-vis de l'Union européenne en matière de politique migratoire est importante : moins de 4 Français sur 10 estiment que l'Union européenne œuvre suffisamment pour l'accueil des migrants. Elle est en revanche perçue comme plus efficace qu'en 2018 en ce qui concerne **la politique sociale, l'éducation à la citoyenneté et la formation.**

Le vote et le bénévolat en tête des formes efficaces d'engagement

À l'approche de l'élection présidentielle, le vote est considéré par les Français comme la manière la plus efficace de s'engager mais la confiance dans son efficacité augmente nettement avec l'âge : 19% des 18-24 ans estiment qu'il s'agit de la manière la plus efficace de s'engager contre 59% des 65 ans et plus.

Le bénévolat pour une association apparaît comme la deuxième manière la plus efficace de s'engager.

La capacité à prendre part à la vie sociale et collective est en baisse à tous les échelons de décision (le niveau national connaissant le plus fort retrait cette année), en dépit du fait qu'elle soit toujours considérée comme importante, excepté par les jeunes qui jugent globalement leur participation à la vie collective, vraiment pas ou pas du tout importante à tous les échelons nationaux.

Le niveau européen est aussi en baisse, bien qu'il soit dans l'ensemble davantage un lieu de participation pour les 18-34 ans. Les Français estiment de façon encore plus marquée qu'en 2020 que la participation est moins évidente lorsqu'on est en situation de handicap et plus d'un tiers estime qu'il est difficile pour les personnes âgées de participer à la vie sociale et collective.

Cette 7^e vague du Baromètre de la « société inclusive » a été réalisée du 28 janvier au 1^{er} février 2022, soit près de deux ans après le début de la crise sanitaire liée au Covid-19 et au moment de la « 5^e vague » de l'épidémie.

L'enquête a été réalisée en ligne, auprès d'un échantillon national de 1000 personnes représentatif de la population française métropolitaine âgée de 18 ans et plus. La représentativité de cet échantillon est assurée par la méthode des quotas (sexe, âge, profession de la personne de référence, région et catégorie d'agglomération).

Les résultats complets sont sur : www.lespep.org.

Selon vous quelle est la manière la plus efficace de s'engager aujourd'hui ?





ENTRETIEN AVEC JOËL JANSSEN

“

Les enfants de maintenant ne sont pas les enfants d'il y a 15, 20, 30 ans... ”

RENDRE ATTRACTIVE LA FONCTION D'ANIMATEUR

Le monde associatif rencontre des difficultés grandissantes pour recruter des animateurs de colonies de vacances. « Ils ne sont pas assez valorisés, et peu payés », constate Joël Janssen, administrateur fédéral délégué auprès de Brigitte Houlier, vice-présidente en charge du secteur Politiques Éducation Vacances Loisirs et Culture (PEVLC).

Solidaires : En quoi le métier d'animateur a-t-il évolué ces derniers temps ?

Joël Janssen : D'abord je voudrais distinguer ce que l'on appelle l'animation volontaire (voir encadré) de l'animation professionnelle. La première relève d'un engagement volontaire des jeunes dans des pratiques occasionnelles d'animation de centres de vacances ou de loisirs, alors que la seconde nécessite l'obtention de diplômes (jusqu'au bac et au-delà), pour exercer des emplois d'animateurs au sein de collectivités ou d'associations à différents niveaux. Or, les passerelles entre les deux n'existent pas vraiment pour valoriser les pratiques d'animation volontaire vers l'animation professionnelle.

Solidaires : D'où vient la difficulté de recrutement des animateurs ?

J.J. : La difficulté vient, à mon avis, de deux éléments. Il y a d'abord l'attractivité de ce secteur. Je pense que les jeunes s'engagent, par exemple dans le développement durable, mais ils sont beaucoup plus frileux dans le cadre de l'animation volontaire parce que les publics ont évolué. Les enfants de maintenant ne sont pas les enfants d'il y a 15, 20, 30 ans... Et on peut se poser aussi la question des contenus de la formation du Bafa (Brevet d'aptitude à la fonction d'animateur) qui doivent s'adapter à cette évolution et être plus attrayants. C'est une réflexion qu'il faudra mener avec les organismes de formation et les ministères de tutelle.

Solidaires : N'y a-t-il pas aussi une question de rémunération ?

J.J. : Oui. Tout à fait. Certes, les jeunes ont un contrat d'engagement éducatif dans le cadre de l'animation volontaire mais s'ils

ont besoin d'argent pour financer leurs études, ils en gagnent plus avec un job dans une entreprise. Donc, faire le choix de s'orienter dans l'animation volontaire est vraiment un choix d'engagement qui doit être mieux valorisé.

Et puis, auparavant, le recrutement était plus facile car du temps de la formation des instituteurs à l'École Normale, (cela remonte à quelques années, en 1989), le stage d'animateur faisait partie de la formation des enseignants : il y avait donc un panel important de gens qui découvraient l'animation et choisissaient de s'y lancer ou non. Nous avons beaucoup moins de difficultés de recrutement puisque le recrutement des animateurs et des directeurs de centres de loisirs et de colonies de vacances se faisait parmi les enseignants.

Solidaires : Si l'animation réclame beaucoup de travail, qui plus est mal payé et peu valorisé, le jeune n'est-il pas tenté de lui préférer un job d'été mieux rétribué ?

J.J. : Bien sûr ! Nous savons que les jeunes ont désormais besoin de plus de financements pour payer les frais de scolarité qui ont largement augmenté. Je pense notamment aux frais d'inscription à l'université. Et puis, il leur est de plus en plus difficile de se loger. L'absence de gratuité des formations Bafa et BAFD (Brevet d'aptitude à la fonction de directeur) peut constituer un frein à l'engagement des jeunes. Des aides sont parfois octroyées par des collectivités territoriales mais elles ne sont pas systématiques. Certains organismes qui organisent des colonies remboursent parfois partiellement ces formations mais elles ne sont jamais gratuites.

Solidaires : Que faudrait-il faire sur le plan de l'attractivité de l'animation ?

J.J. : On ne valorise peut-être pas assez le fait que l'animation est un rite de passage du monde de l'adolescent à celui de l'adulte. J'ai pu constater que le stage théorique du Bafa permettait à la fois la réflexion sur le "métier" et une entrée dans un monde d'adultes. Avoir la responsabilité d'un groupe d'enfants et travailler en équipe avec les autres animateurs, ça transforme véritablement les jeunes qui s'y attellent. Ce passage du monde de l'adolescent au monde adulte avec toutes les responsabilités qui sont annexes est donc quelque chose que nous devons valoriser. ■

Vous avez dit Bafa ?

Les formations du Bafa (Brevet d'aptitude à la fonction d'animateur) et du BAFD (Brevet d'aptitude à la fonction de directeur) sont organisées par des organismes de formation en deux temps. D'abord une session théorique, qui comprend des apports techniques d'animation de jeunes (marionnettes, grand jeu, etc.) Cette première session permet également de débattre de certaines notions comme la laïcité, l'évolution des loisirs des jeunes, etc. Cela permet à ces jeunes qui souhaitent être animateur d'être outillés, en psychologie de l'enfant, en techniques d'animation, etc. La session pratique vient compléter. Elle se déroule au contact direct des jeunes, dans un organisme qui organise des colonies, des centres de loisir, comme les PEP par exemple. Une évaluation se fait à l'issue de ces deux sessions qui permet à la direction Jeunesse et Sport du ministère de l'Éducation nationale de valider ou non le diplôme. La troisième étape du Bafa est celle de la spécialisation, ex : jeux dans l'eau, sports de plein air, théâtre, etc.

UN JEUNE, UN MENTOR, LES PEP SE MOBILISENT

Suite au plan « 1 jeune 1 solution » lancé par le Président de la République en mars 2021, la Fédération générale des PEP lance son programme « Mentorat » dont elle vient de remporter l'appel à projet. Celui-ci s'inscrit pleinement dans les axes de son projet fédéral et dans ses deux autres programmes nationaux, Laïcité et Plan de relance, votés lors de la dernière Assemblée générale. Aujourd'hui, chaque association est donc invitée à installer et développer une véritable dynamique de l'engagement bénévole dans les territoires.



© Enri Canaj/Magnum Photos pour la FGPPEP

10 questions réponses autour du programme fédéral Mentorat

1) Qu'est-ce que le mentorat ?

Le mentorat désigne une relation interpersonnelle d'accompagnement et de soutien basée sur le volontariat de chaque côté, l'apprentissage mutuel.

Son objectif est de favoriser l'autonomie et le développement de la personne accompagnée en établissant des objectifs qui évoluent et s'adaptent en fonction des besoins spécifiques. Le binôme est encadré par une structure, le plus souvent une association, qui offre un cadre sécurisé pour chacun (formations, suivis, évaluation...).

Le mentorat est un des piliers d'une société de l'engagement : le mentor ne peut être rétribué : il/elle agit **bénévolement** dans le cadre d'un engagement d'intérêt général type service civique.

2) Pourquoi lancer un programme Mentorat aujourd'hui ?

Le programme Mentorat est le fruit d'un choix politique fort pour accompagner des jeunes dans leurs parcours, agir contre les inégalités des chances et développer l'engagement et le bénévolat. Il donne donc lieu à un pilotage fédéral, avec la mise en place d'un groupe de travail national dédié. Les associations PEP bénéficieront d'accompagnements, de formations et de financements spécifiques dans le cadre de conventions pour développer leurs actions localement.

Les associations désireuses de s'engager peuvent compter sur l'accompagnement de la tête de réseau de la Fédération générale des PEP (formation, documents projets, outils de communication), et sur la mutualisation des expériences du réseau.

3) Quels sont les objectifs du programme Mentorat des PEP ?

Le programme Mentorat des PEP répond à trois objectifs fondés sur l'ambition générale du projet fédéral :

- **développer l'engagement** des jeunes [bénévoles et/ou volontaire en missions d'intérêt général Services civiques/SNU] ou de retraités comme mentors, créer des espaces d'engagement en partenariat avec les acteurs locaux
- **répondre de manière individualisée** aux besoins des publics les plus fragiles : jeunes en difficulté scolaire et/ou sociale, décrocheurs, jeunes handicapés, Mineurs Non Accompagnés, jeunes allophones, jeunes de l'Aide sociale à l'enfance ou accompagnés par la PJJ...
- **agir pour que les mentorés soient les mentors de demain.**

4) Quel engagement de la Fédération dans le dispositif « Un jeune, un mentor » ?

Pour mémoire, la Fédération générale des PEP a adhéré au collectif Mentorat en mai 2021 et a été lauréate du deuxième appel à projet du Gouvernement à l'été 2021.

Son objectif est d'accélérer le déploiement du programme national en s'appuyant sur des structures déjà investies, comme le réseau des associations PEP.

Après une intervention, au colloque du Sénat, le 5 novembre puis aux Assises du Mentorat, le 19 novembre 2021, la Fédération a donc signé une convention d'objectifs avec le ministère de l'Éducation nationale de la jeunesse et des sports (DJEPVA), avec des financements à la clef.

5) Comment les associations peuvent-elles s'engager concrètement dans le programme Mentorat ?

Le réseau PEP peut s'appuyer sur ses expertises et compétences déjà acquises par le biais d'autres actions d'accompagnement à la scolarité, services civiques, SNU, DuoDay, etc.) ou qu'il vise à acquérir, selon les besoins des territoires et des publics concernés.

Il peut aussi s'appuyer sur les partenaires membres du Collectif Mentorat, ainsi que sur l'ingénierie développée par celui-ci (Plateforme numérique et outils).

Dispositif « Un jeune, un mentor »

- lancé par le Président de la République le 1^{er} mars 2021 dans le cadre de l'agenda en faveur de l'égalité des chances, en complément du plan « 1jeune, 1solution » « pour donner aux jeunes toutes les ressources pour préparer leur avenir. »
- Objectif : accroître le nombre de jeunes (6 à 30 ans) qui bénéficient pendant leur parcours scolaire, dans leurs choix d'orientation ou en phase d'insertion professionnelle d'un accompagnement par un mentor plus âgé (étudiant, professionnel en exercice ou jeune retraité)
- 1^{er} appel à projets au printemps 2021, 22 structures, objectif 75 000 jeunes
- 2^e appel à projets en août 2021 objectif de 100 000 jeunes suivis dès 2021, avant un passage à 200 000 en 2022.

6) En quoi consiste concrètement le programme fédéral Mentorat ?

Ce programme s'inscrit en appui des politiques publiques d'éducation, sociale, médico-sociale et pour l'emploi et s'assigne en premier lieu deux types d'actions :

- Accompagner le développement d'actions éducatives et sociales au sein de notre réseau en veillant à l'acquisition de compétences par l'ensemble des personnes mobilisées.

- Capitaliser au niveau national les pratiques de mentorat initiées par ses associations et essayer ces dispositifs de mentorat dans l'ensemble du réseau PEP.

Le déploiement du programme s'appuiera sur la méthodologie expérimentée dans le cadre du projet « Les PEP acteurs d'un numérique inclusif » soutenu par l'Agence nationale de la cohésion des territoires, à savoir la co-construction de la mise en œuvre, pilotée et accompagnée par la Tête de réseau qui s'appuie notamment sur la mise en place d'un comité de pilotage associant les représentants des associations PEP engagées dans le déploiement du dispositif pour 2021 et 2022.

7) Sur quel financement les projets Mentorat peuvent-ils s'appuyer ?

Les associations peuvent bénéficier de 10 à 15 000 euros selon les objectifs. Cette somme vise à soutenir l'ingénierie dans le cadre de cofinancements avec des partenaires des territoires concernés par l'action.

8) Quels sont les types d'accompagnements éligibles au programme Mentorat ?

Le programme s'articule autour de 3 axes :

- L'accompagnement à la scolarité,
- L'accompagnement à l'orientation scolaire et au projet professionnel,
- L'accompagnement au parcours de vie (dimension citoyenne).

Parmi les exemples de mission de mentorat aux PEP, on peut citer l'accompagnement d'un jeune résidant dans un bidonville pour créer un lien de confiance avec l'École (accompagner physiquement, parfois à l'école, rencontrer les enseignants, aide aux devoirs...), l'accompagnement d'un jeune en fin de collège dans son parcours professionnel (lui donner des idées pour rechercher des stages, faire des visites d'entreprise...), l'accompagnement d'un jeune adulte en échec scolaire et professionnel dans son insertion (faire un CV, proposer un service civique, être à l'écoute...).

Enfin, il s'agit d'encourager un jeune à devenir lui-même mentor (pair-aidance).

9) Quels sont les profils des mentorés ?

Les mentorés sont potentiellement tous les jeunes de 6 à 30 ans (enfants, adolescents, jeunes adultes...) quels que soient leurs besoins, leurs envies, leurs objectifs, leurs réalités sociales...

Des jeunes à besoins spécifiques et les plus fragiles : jeunes décrocheurs, jeunes de l'aide sociale à l'Enfance ou accompagnés par la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ), Mineurs Non Accompagnés, jeunes en situation de handicap, jeunes en situation d'échec scolaire ou d'exclusion.

10) Quels profils pour les mentors ?

Ce sont des bénévoles volontaires (nouveaux et historiques) de tous les âges : des jeunes, des lycéens, étudiants, actifs ou retraités. ■

LES JOURNÉES MÉTIERS DU RÉSEAU PEP 2022

SAVE THE DATE

Du 8 au 10 novembre 2022

au Palais des Congrès « Le Corum » à Montpellier
Pensez à réserver ces dates sur vos agendas !



© Lillian Martorell



Photos : premières journées métiers à Pau. Rendez-vous à Montpellier en 2022 pour les deuxièmes.



LE SERVICE CIVIQUE : UNE VALEUR AJOUTÉE

Le service civique garantit aux jeunes une occasion d'être utiles aux autres et de se former sur le terrain dans un domaine de compétence souvent bien défini. Illustration dans le Calvados.

« Les PEP 14 ont une longue tradition d'accueil de services civiques parce que nous sommes une association solidaire », explique Carole Ridel qui est tutrice de deux d'entre eux.

Les valeurs du service civique sont, en effet, en parfaite adéquation avec celles des PEP : intérêt général, citoyenneté, mixité, accessibilité, complémentarité, initiative, accompagnement bienveillant et respect du statut.

« Alors, bien sûr, ajoute-t-elle, leur accueil avait toute sa place dans notre association départementale ».

À titre personnel, Carole Ridel a décidé de devenir tutrice parce qu'elle est enseignante mise à disposition. Aussi, « l'accompagnement de jeunes dans la construction d'un projet d'avenir était quelque chose dans lequel je me reconnais totalement », souligne-t-elle.

Parmi eux, Manon Blondelle qui suit des cours en 1^{ère} année de licence Sciences de l'éducation. Elle est intégrée dans le travail quotidien et, le soir, elle se rend dans des classes de quatre écoles à Lisieux pour un dispositif d'aide à l'accompagnement.

Elle est très satisfaite de sa mission notamment en raison des responsabilités qu'on lui a confiées. « On a beaucoup plus de responsabilités qu'en stage, on n'est pas en observation. C'est vrai que j'avais déjà de l'expérience dans l'aide aux devoirs et dans l'accompagnement mais, là, j'ai

“ Le rôle d'un tuteur, c'est d'aider à grandir. Et le travail d'un tuteur de service civique, consiste à accompagner un jeune ou à l'aider à construire un projet s'il n'en a pas. ”

quatre enfants sous ma responsabilité du CP au CM2 ».

Son contrat stipule toutefois qu'elle est absente une journée dans la semaine, le vendredi, afin de poursuivre ses cours à l'université de Caen.

« Parfois, ils arrivent et ils ont déjà un projet de vie et parfois, ils n'en ont pas, dit Carole Ridel. De manière générale, le rôle d'un tuteur, c'est d'aider à grandir. Et le travail d'un tuteur de service civique, consiste à accompagner un jeune ou à l'aider à construire un projet s'il n'en a pas. On l'aide un peu à faire le tri dans ce qu'il aime et dans ce qu'il souhaite faire pour qu'il grandisse professionnellement et personnellement »

Augustin Darondel participe à l'aide aux devoirs et, dit-il en souriant « joue à des jeux de société ». En d'autres termes, il « apporte des outils de compréhension » à environ 50 enfants sur quatre écoles.

Lui aussi se sent parfaitement intégré et apprécie particulièrement qu'on lui montre "l'envers du décor".

Pour autant, il a peu rencontré d'enfants difficiles. « Ça dépend des écoles mais ça se déroule bien », précise-t-il. Il est vrai que, comme Manon Blondelle, lui aussi veut être enseignant. Il a donc déjà la « patte » et les dispositions nécessaires.

Quand on demande à Carole Ridel si elle attendait quelque chose de particulier de ce service civique, elle répond sans hésiter : « l'envie, la motivation » mais pas de compétences spécifiques.

« Nos services civiques veulent souvent faire connaissance avec l'accompagnement scolaire et conforter un projet d'avenir plutôt professionnel. On les voit évoluer et, [c'est mon côté enseignant], je trouve ça très gratifiant de me dire que j'ai participé à cela ».

Antonin Darondel finit son service en juillet ce qui représente, au final, une année scolaire et un mois dans une MJC en mission d'accompagnement périscolaire.

« J'ai beaucoup appris au contact de personnes beaucoup plus jeunes que moi, dit-il, et la vie au sein d'une association, c'est rafraîchissant pour quelqu'un qui sort de 2 ans de fac ». ■



© Richard Kalvar/Magnum Photos pour la FCEP.

L'ÉCOLE INCLUSIVE DEVENUE RÉALITÉ SUR UN TERRITOIRE : LES PEP 28

Les dispositifs en faveur de l'école inclusive sont nés sur le territoire des PEP 28 il y a longtemps dans un contexte favorable. Entretien avec Isabelle Cappellaro, directrice générale adjointe des PEP 28, en charge du secteur médico-social. *« Nous avons peu de moyens mais nous étions inventifs, affirme Isabelle Cappellaro. Non seulement l'inspecteur en charge de l'enseignement spécialisé, Joël Derrien, actuel président des PEP 28 était convaincu et très impliqué dans la mise en place de ces dispositifs inclusifs (UPI et CLIS) mais tous les acteurs du département (DDASS, Éducation nationale, conseil départemental, Maison de l'autonomie en région centre (MDA), ARS, pédo-psychiatrie, etc.) avaient l'habitude de travailler ensemble en partenariat et en réseau ».*



En 1993, les PEP 28 ouvrent une classe externalisée dans un de ses IME (Institut Médico-Éducatif) et quatre ans plus tard elles créent un SESSAD autonome pour déficients intellectuel dont la vocation était d'accompagner les élèves dans leur école de rattachement en milieu ordinaire au plus près des besoins des enfants et de leurs familles. *« Il s'agissait d'une démarche très innovante pour l'époque, d'autant plus que dans le même temps, les PEP 28 déposent un projet d'IREP, un institut de rééducation (IR) particulier prenant en compte les dimensions éducatives et pédagogiques »* se souvient la directrice générale adjointe. Ouvert en 2000, cet IREP se transforme en "dispositif TCC" (troubles de la conduite et du comportement). *« Le P pour pédagogique anticipait sur les futurs ITEP puis DITEP, Il posait déjà comme principe de base la scolarisation dans l'école de secteur au lieu d'internaliser la scolarisation dans les établissements médico-sociaux ».*

Vers le DAME (Dispositif d'accompagnement médico-éducatif)

Sur la base de l'expérience du SESSAD départemental et du dispositif TCC, les PEP 28 proposent en 2016 de fusionner leurs deux IME avec deux antennes du SESSAD. *« L'objectif était de renforcer l'offre d'accompagnement à la scolarisation individuelle en milieu ordinaire dans le prolongement des attendus de la loi de février 2005, explique Isabelle Cappellaro. Celle-ci permet en effet aux enfants à besoins particuliers de développer leurs potentialités d'apprentissage, avec un étayage éducatif et soignant, du fait des interactions sociales qui s'y créent. Il s'agissait également de travailler sur l'inclusion sociale de l'enfant dans les centres de loisirs, clubs sportifs et lieux culturels de leur environnement direct ».*

Dans le même temps l'Espace Ressource Handicap (ERH), créé par l'ADPEP 28, vient en appui à l'inclusion dans les centres de loisirs. Cette transformation progressive s'est faite en collaboration avec les institutions (ARS et Éducation Nationale), et touche en parallèle d'autres acteurs associatifs du secteur, comme l'ADAPEI, qui a fait évoluer son propre IME.

Toujours actif aujourd'hui, un comité de pilotage se met en place, réunissant l'ensemble des gestionnaires du DAME.

L'enfant au cœur du dispositif

En associant ainsi l'école et le secteur médico-social, le DAME 28 a imaginé un décloisonnement complet des institutions. *« Elles se représentent en complémentarité afin de rendre l'école et tous les lieux de vie de l'enfant réellement inclusifs. Le dispositif vient en appui du projet individuel du jeune avec trois modalités d'accompagnement dans six secteurs géographiques : suivi ambulatoire, accueil de jour à temps plein ou partiel et internat si besoin. L'idée est de ne jamais rompre le lien avec les écoles, les collèges ou les lycées du secteur ».*

Tous les acteurs, institutionnels, associatifs, ont réussi à dépasser leurs difficultés au service d'une véritable dynamique d'inclusion sur le territoire. Les familles sont également beaucoup plus impliquées qu'auparavant. La base de cette transformation est la loi de 2005. *« L'enfant doit pouvoir se rendre à l'école et au centre de loisirs de son lieu de vie ».* ■



DES NOUVELLES DU RÉSEAU



LES PEP EN MODE WIFFI

Le projet Wiffi porté par la Fédération générale des PEP réunit 4 associations PEP et 4 partenaires européens. Il est ouvert aux acteurs PEP engagés auprès de jeunes de 14 à 30 ans. Pendant 2 ans, 62 professionnels, directeurs, ou administrateurs, participent à des séjours de 2 ou 3 jours pour rencontrer les équipes de quatre partenaires d'accueil en Belgique et en Italie.

« L'Europe est très importante pour la construction des associations de solidarité laïques et humanistes. Elle nous permet un échange entre professionnels sur différentes pratiques, notamment par rapport à l'inclusion et au handicap », souligne Jean-Jacques Kurth, administrateur au sein de la Fédération générale des PEP.

« Pour moi, l'objectif est de confronter des pratiques inclusives italiennes, belges et françaises et de mieux connaître les bonnes et mauvaises expériences de chaque pays, afin d'éviter de reproduire les erreurs des uns et profiter des bonnes pratiques des autres et des conditions de leur transférabilité sur chaque territoire », ajoute Sonia Hochard, directrice du CFA inclusif des PEP 19 (Nouvelle Aquitaine).

Pourquoi précisément un partenariat avec ces deux pays, la Belgique et l'Italie ?



« Des connexions existaient déjà au niveau du réseau national PEP », répond Sonia Hochard. Par exemple, en Belgique, les PEP avaient déjà eu des expériences avec l'association Peuple et Culture. L'intérêt est de traiter de l'inclusion de façon un peu différente dans chaque pays ».

Ainsi, l'Italie n'a pas d'institutions spécialisées (des établissements IME, ESAT, par exemple). Les jeunes Italiens vont tous à l'école classique ordinaire. « Je suis très curieuse de voir comment l'Italie procède en matière d'inclusion des jeunes qui ont des pathologies conséquentes. Le pays

a-t-il réellement inclus ces jeunes et créé des petites unités permettant aux classes d'être inclusives ou les a-t-on accueillis dans une classe ordinaire, au milieu de trente autres élèves ? Dans ce cas, ça n'est pas tout à fait 100 % inclusif à mon sens », ajoute-t-elle.

Des différences importantes séparent également la France et la Belgique.

« Nos camarades de Liège nous ont montré une autre vision de structuration publique, constate pour sa part Jean-Jacques Kurth. La Belgique est un État fédéral avec des régions qui ne fonctionnent pas du tout de la même manière que chez nous. Notamment, la place du monde associatif n'est pas tout à fait la même. La culture politique du pays rejaille sur le monde associatif qui agit différemment de nous. En comparant nos méthodes d'intervention ou d'action, nous constatons qu'elles sont très différentes. C'est intéressant quand on parle de l'accueil du handicap. Par exemple, en Belgique, la relation à l'autisme est complètement différente de celle de la France ».

La confrontation des pratiques permet forcément une remise en cause de ses propres méthodes.



« Je ne suis pas un professionnel mais je trouve que les Belges ont une vision peut-être plus humaniste que la vision française, en mettant vraiment la personne au centre du dispositif, ajoute Jean-Jacques Kurth. De la même manière qu'en Italie,



depuis très longtemps, la psychiatrie est ouverte alors que chez nous pendant longtemps elle a été fermée. Cet apport est intéressant dans la réflexion : je pense notamment à l'autisme et à l'inclusion en général. Il y a une réflexion à mener qui se rapproche de celle de nos camarades Wallons ».

Le premier séjour s'est déroulé à Liège, en Belgique.

« Nous avons été très bien accueillis par l'association Peuple et Culture qui développe une approche citoyenne de la personne : avant de parler de "personne" on parle de citoyen et de sa place dans la société et de son implication. Ils sont plus dans une logique d'accompagnement mais au sens de participation à la vie de la cité.

J'ai l'impression qu'en France on n'est pas tout à fait sur cette logique-là », constate Sonia Hochard. ■



© Bruno Torcbien.

FRÉDÉRIC ZEITOUN

Artiste, chroniqueur à la télévision.

“JE NE ME SUIS JAMAIS SENTI AUSSI HANDICAPÉ QUE DANS LE REGARD DES AUTRES”

Parolier pour Hugues Aufray, Louis Bertignac, Zaz et de nombreux autres artistes, chroniqueur dans *Télématin* sur France 2, Frédéric Zeitoun souligne que si les personnes en situation de handicap sont peu visibles, c'est parce que rien n'est fait pour elles.

Solidaires : Avez-vous l'impression d'entendre souvent parler de votre handicap ou d'avoir été stigmatisé par cela ?

Frédéric Zeitoun : Stigmatisé, dans ma famille, sûrement pas. Je suis né comme ça. J'ai été élevé comme le troisième enfant d'une famille de trois enfants avec toutes les ouvertures possibles. Bien sûr, j'avais bien conscience d'avoir une différence et qu'il fallait faire avec, mais jamais un handicap. Pour moi, il s'agissait que d'une différence physique, comme si j'avais été grand, petit ou gros. Je ne l'ai jamais vécu, à la maison en tous cas, comme quelque chose qui allait me stigmatiser ou m'empêcher de vivre mes rêves.

Solidaires : Et dans votre métier, comment ça se passe ?

F. Z. : Je suis chroniqueur musical, auteur de chansons et aujourd'hui chanteur. Mais monter sur scène et faire un métier d'image quand on a une différence (oui, on n'est pas à un paradoxe près), ce n'est peut-être pas là où c'était le plus évident. C'est sûr que j'aurais eu une vocation pour faire expert-comptable, ça aurait été une vocation plus "assise", sans vouloir faire un mauvais jeu de mots. Il se trouve que j'ai toujours aimé écrire, j'ai toujours aimé chanter. J'ai surtout toujours aimé écrire. Un jour, Jacques Martin m'a ouvert la porte de la télévision et m'a pris dans son équipe. Voilà, je ne me suis pas posé de questions. Sur le papier, ce n'est pas là où l'on attend le plus quelqu'un qui a une différence, dans ce monde extrêmement formaté où il y a une esthétique, des profils auxquels se conformer. Il ne faut pas dépasser. Il ne faut pas sortir du cadre. On s'aperçoit que de temps en temps on peut bouger les murs et ça fait du bien de le faire.

Solidaires : Donc finalement, ce sont les autres qui posent des questions que vous ne vous posez pas ?

F. Z. : Je ne me suis jamais senti autant handicapé que dans le regard des autres, qui n'est pas forcément méchant d'ailleurs. Il n'y a rien de méchant dans la mal-connaissance des gens. En fait, on est dans un pays où on ne voit pas beaucoup de personnes en situation de handicap au quotidien. Dans la ville, dans la cité, au sens latin du terme, rien n'est fait pour que les personnes différentes puissent évoluer librement. En fait, ce qui provoque la méfiance ou l'incompréhension, ce qui fait le racisme de façon générale, même si on élargit le propos au-delà des personnes handicapées, c'est la méconnaissance. Or, pour qu'il y ait connaissance, il faut se croiser. Au Québec, aux États-Unis, des types qui vont travailler avec leur attaché-case sur les genoux, c'est un non-problème. En France, on en parle beaucoup mais on a un demi-siècle de retard. Plus le regard sera banalisé,

plus on comprendra que la différence il faut juste la prendre et qu'à partir de là il n'y a pas de crainte à avoir. Donc, oui, aujourd'hui, les rares fois où je me suis senti handicapé, cela venait plus du regard des autres que de moi-même.

Solidaires : Comment vivez-vous votre vie d'artiste ?

F. Z. : Les salles de spectacles sont parfois adaptées à recevoir du public à mobilité réduite mais pour ce qui concerne les coulisses, c'est autre chose. La dernière fois, j'ai piqué un fou rire dans le sud de la France où un directeur de théâtre me dit : « je n'ai jamais imaginé qu'un artiste puisse être en fauteuil. Le dernier c'était Michel Petrucciani et on le portait. »

Que répondre ? Les gens n'imaginent même pas qu'un artiste puisse être en situation de handicap ! Donc, quand tu fais ton métier d'aller jouer et chanter dans des salles, tu fais avec... Et toujours avec le sourire... ■



SÉJOURS ÉTÉ 2022

**LA PASSION DE DÉCOUVRIR,
L'AVENTURE EN PARTAGE**

